

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROMOTION DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

L'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) a organisé, le 10 juin 2005, au siège de la bourse de Casablanca, en collaboration avec les volontaires de **l'institution américaine Financial Services Volunteers Corp (FSVC)**, un Séminaire de haut niveau sur le thème « La Promotion de l'introduction en bourse des Petites et Moyennes Entreprises ».

Un thème d'actualité, au centre des préoccupations des Professionnels de la Bourse, qui a réunit un public nombreux et varié. Plus de 50 personnes ont participé à cette manifestation qui s'est penché sur l'approche à la fois européenne et américaine du financement des PME, afin de mieux cerner les problèmes et les meilleures pratiques, tant pour les entreprises que pour les investisseurs (Directeurs des sociétés de bourse, gestionnaires de fonds, Sociétés de Capital risque, Banques d'Affaires, membres de la Fédération des PME/PMI, régulateurs du marché, responsables du CDVM et de la Bourse de Casablanca, responsables de la direction du trésor et des investissements extérieurs, ainsi que des directeurs financiers des Entreprises marocaines).

Les interventions furent animées par les volontaires de la FSVC, Monsieur Simon BRICKLES Directeur Général de PLUS Markets Group PFX Holding Plc Londres, Monsieur Sami TOUTOUNJI associé au sein de l'équipe des marchés du cabinet juridique International de Shearman & Sterling Paris, et co-animé par Mr Lincoln Y.Rathman Président de la Société de Gestion (RHM&K) et Mr James BERNNER gérant de fonds de capital investissement de marché émergents à la société de gestion (SSGA)

Les présentations ont traité de la problématique de l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises dans les pays émergents. En Effet, les PME/PMI souffrent d'un accès limité aux financements en raison de leur fonctionnement peu concurrentiel, la consolidation du secteur bancaire est de plus rendue difficile en liaison avec le nombre élevé d'établissements bancaires contribuant, par une concurrence accrue, à l'érosion de leurs marges. Le développement des moyens de financement à travers les marchés est resté limité. Ces derniers n'ont pas pu concurrencer les financements bancaires malgré les réformes initiées dans la majorité des pays émergents pour dynamiser l'activité boursière.

Les présentations ont traité également des bourses de croissance qui ont pour but d'accompagner le développement de nouveaux marchés d'accès à la bourse, tel le marché AIM, OFEX et Alternext.

Dans son exposé, Mr Sami TOUTOUNJI a développé quatre points essentiels :

- La comparaison sélective des règles applicables à la bourse de Casablanca avec d'autres places de cotation ; AlterNext(Paris),AIM(Londres),Nasdaq(New York)
- La Comparaison avec les pratiques de marché généralement acceptée à l'International
- L'identification des meilleures idées susceptibles d'encourager l'admission à la cote des petites et moyennes entreprises
- L'Encouragement de la transparence dans la communication avec le marché, et donc la création d'une ambiance de confiance pour les investisseurs

Mr Simone BRICKELS à son tour, a fait une présentation globale du Marché de Capitaux Alternatif (AIM : Alternative Investment Market), qui a accueilli en 2004 plus de 226 offres publiques à la vente, le nombre le plus important de son histoire depuis dix ans, et trois fois plus que le nombre d'introduction en bourse qu'il a connu l'année précédente.

Messieurs Lincoln Y.Rathman et James BERNNER quant à eux, ils ont répondu aux questions des participants, qui relèvent de leur domaine d'activité.

Finally, ce séminaire fut l'occasion de s'enrichir de l'expérience étrangère à la fois Européenne et américaine, en matière de simplification de l'accès des entreprises au marché financier, en mettant l'accent sur les modifications du champ de l'appel public à l'épargne, l'allégement des contraintes pesant sur les plus petites opérations de levée de fonds, sur les financements de proximité et sur l'apport de capitaux par des investisseurs professionnels.

Pour rappel, l'Association Professionnelle des sociétés de bourse (APSB) a pour rôle de contribuer à la promotion et au développement des métiers des sociétés de bourse, sur la place financière marocaine. Elle a pour mission d'exprimer le point de vue des professionnels sur les enjeux majeurs de l'évolution des métiers de marché et de veiller à la prise en compte de leur point de vue par les différentes instances amenées à traiter de ces questions.

Toute société de bourse dûment agréée est tenue d'adhérer à l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB), conformément aux dispositions de l'article 82 du dahir portant loi N° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des valeurs, modifié et complété par les lois N° 34-96, 29-00 ; 42-01.

Pour les questions intéressant la profession, l'APSB sert d'intermédiaire entre ses membres d'une part et les pouvoirs publics ou tout autre organisme national ou étranger d'autre part et ce, à l'exclusion de tout autre groupement, association ou syndicat. Elle étudie également les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de bourse, la création de services communs, l'introduction de nouvelles technologies, la formation du personnel et les relations avec les représentants des employés.